



Vente de la maison de ses parents après décès- Urgent désolée !

Par **dedel**, le **05/11/2007** à **10:58**

Bonjour,

Est-il possible de vendre la maison de ses parents récemment décédés, même si [s]tous les enfants ne sont pas d'accord[/s] ? Faut-il obligatoirement TOUTES les signatures ?

Merci beaucoup pour votre aide.

Salutations